

# GUIDE D'UTILISATION

## DEMANDE D'AIDE COLOS APPRENANTES 2024

### JUSTIFICATIFS DEMANDÉS

Avant de déposer une demande d'aide Colos Apprenantes, nous vous conseillons de préparer les documents qui vous serviront de justificatifs lors de l'étape 3.

Pour rappel, l'aide Colos Apprenantes est soumise à différents critères d'éligibilité. Un document vous permettant de justifier la situation de l'enfant bénéficiaire vous sera demandé pour la validation de votre demande :

SITUATIONS	JUSTIFICATIFS À FOURNIR
Si l'enfant est issu d'une famille ayant un <b>quotient familial (QF)</b> compris entre 0 et 1500€	Attestation QF <u>CAF</u> ou <u>MSA</u> <b>ou</b> Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 <b>ou</b> Attestation QF exceptionnelle* ou AME (pour les ressortissants étrangers uniquement)
Si l'enfant réside en <b>Quartier Politique de la Ville (QPV)</b> ou en <b>Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)</b>	Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #00a651; color: white; text-align: center; width: 150px;"> <a href="#" style="color: white; text-decoration: none;">Vérifier si mon adresse est en QPV</a> </div> <div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 5px; background-color: #00a651; color: white; text-align: center; width: 150px;"> <a href="#" style="color: white; text-decoration: none;">Vérifier si mon adresse est en ZRR</a> </div> </div>
Si l'enfant est reconnu en <b>situation de handicap</b>	Attestation MDPH
Si l'enfant est placé à l' <b>Aide Sociale à l'Enfance (ASE)</b>	Attestation de prise en charge de moins de 3 mois

\*L'attestation QF exceptionnelle doit être fournie par un(e) assistant(e) social(e) et établie selon les modalités de calcul des CAF, uniquement lorsque la situation administrative de la famille ne permet pas de produire une autre attestation de QF ou une attestation AME.



**Hormis dans le cadre d'un accompagnement par un(e) assistant(e) social(e), ce sont aux familles uniquement de déposer la demande d'aide Colos Apprenantes.**

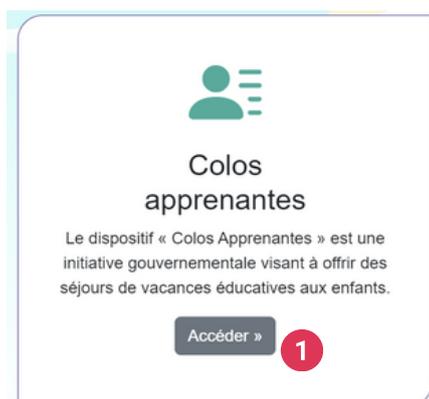
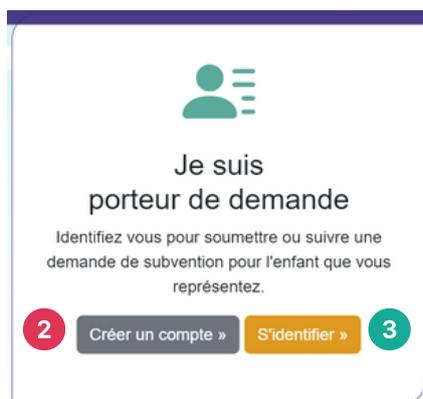
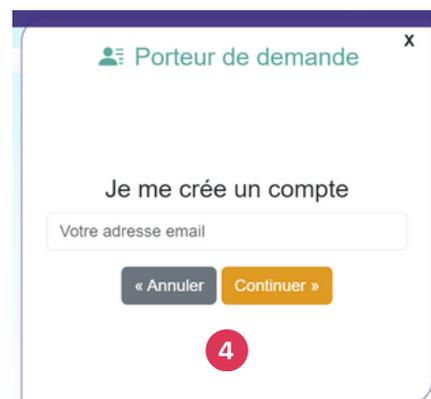
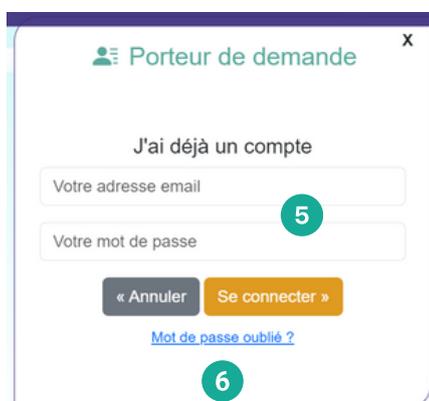
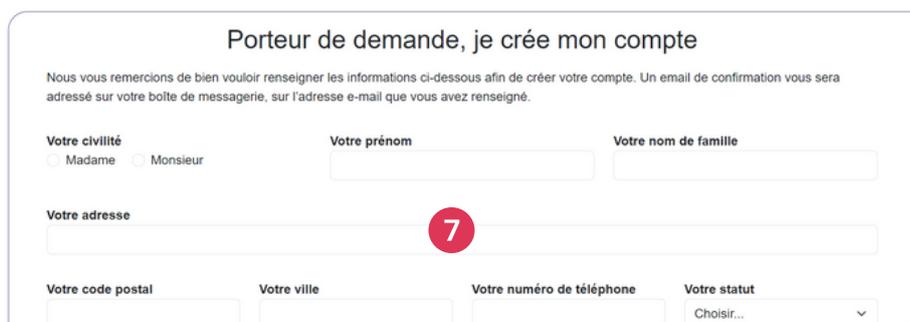
## ÉTAPE 1 - ACCÈS À SON COMPTE PERSONNEL

### CRÉATION D'UN COMPTE

- Se rendre sur [www.jpa-aides.fr](http://www.jpa-aides.fr) ;
- Dans l'onglet "Colos Apprenantes", cliquez sur "accéder" (1) ;
- Puis dans l'onglet "Je suis porteur de demande", cliquez sur "créer un compte" (2) ;
- Renseignez votre adresse email (4) : un lien de validation vous sera envoyé sur cette adresse ;
- Remplissez et validez vos informations pour la finalisation de votre compte (7).

### CONNEXION À VOTRE COMPTE

- Se rendre sur [www.jpa-aides.fr](http://www.jpa-aides.fr) ;
- Dans l'onglet "Colos Apprenantes", cliquez sur "accéder" (1) ;
- Puis dans l'onglet "Je suis porteur de demande", cliquez sur "s'identifier" (3) ;
- Renseignez l'adresse email et le mot de passe créé lors de la création de votre compte (5) ;
- Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, vous avez la possibilité de faire "mot de passe oublié" pour en créer un nouveau (6).

## ÉTAPE 2 - AJOUT D'UN BÉNÉFICIAIRE

### SI VOUS VENEZ DE CRÉER VOTRE COMPTE

- Sur la page d'accueil de votre espace personnel, cliquez sur "nouveau bénéficiaire" (1) et renseignez les informations relatives à l'enfant sur le formulaire qui s'affiche (3).

### SI VOUS AVIEZ DÉJÀ UN COMPTE

- Sur la page d'accueil de votre espace personnel, vérifiez le(s) bénéficiaire(s) déjà renseignés (2) ;
- Pour ajouter un nouveau bénéficiaire, cliquez sur "nouveau bénéficiaire" (1) et renseignez les informations relatives à l'enfant sur la formulaire qui s'affiche (3).



Un bénéficiaire correspond à un enfant. Il faut donc créer autant de bénéficiaires que d'enfants pour lesquels vous souhaitez déposer une demande.

Mes bénéficiaires		Mes demandes d'aide		Mes informations	
Nouveau bénéficiaire <b>1</b>					
#	Genre	Prénom NOM	Age		
15606	Féminin	Enfant test NOM TEST	11 ans (12/01/2013)	<a href="#">Demande d'aide</a>	<a href="#">Modifier</a> <b>2</b>

### AJOUTER UN NOUVEAU BÉNÉFICIAIRE ✕

**Genre**

Féminin
  Masculin **3**
 Indéterminé

**Prénom**

**Nom**

**Date de naissance**

Annuler
Créer ce nouveau bénéficiaire

## ÉTAPE 3 - DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE

### APRÈS AVOIR AJOUTÉ LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

- Sur la page d'accueil, dans l'onglet "mes bénéficiaires", cliquez sur "demande d'aide" **(1)** pour chacun des enfants pour qui vous voulez faire une demande ;
- Remplissez le formulaire en répondant à l'ensemble des champs **(2)**;
- Joignez le justificatif demandé en fonction de la situation de l'enfant (cf. [liste des justificatifs demandés](#)) **(3)** ;
- Validez votre demande d'aide en cliquant sur "envoyer ma demande d'aide" **(4)**.



Votre demande d'aide sera vérifiée et traitée par l'équipe JPA dans les jours qui suivent. Vous serez informés par email des suites de votre dossier.

Mes bénéficiaires		Mes demandes d'aide		Mes informations	
Nouveau bénéficiaire					
#	Genre	Prénom NOM	Age		
15606	Féminin	Enfant test NOM TEST	11 ans (12/01/2013)	<b>1</b> Demande d'aide	Modifier
15641	Masculin	Testenfant NOM TEST	10 ans (12/10/2013)	Demande d'aide	Modifier

MA DEMANDE D'AIDE
✕

BÉNÉFICIAIRE

Code dossier  
15606

Prénom  
Enfant test

Nom  
Nom test

Est-il en situation de handicap ?  
 Oui  Non

Est-il placé à l'ASE ?  
 Oui  Non

Adresse  
Test

Code postal  
75020

Ville  
Paris

RESPONSABLE LÉGAL

Nom  
Test TEST

Téléphone  
0144950379

Email  
lau.dupressoir@gmail.com

Parts fiscales  
Choisir... ▼

Revenu fiscal de référence

Son quotient familial est t-il inférieur à 1500€ ?  
 Oui  Non

JUSTIFICATIF À TRANSMETTRE

**3**

Vos fichiers doivent être au format PDF ou JPG et ne passer dépasser le poids de 1Mo.

Veuillez bien vérifier vos informations avant de les valider car aucune modification ne sera possible pour cette demande.

Retour

**4** Envoyer ma demande d'aide

## ÉTAPE 4 - RÉCEPTION DE LA RÉPONSE

### SI VOTRE DEMANDE EST ACCEPTÉE

- Lisez les différentes informations qui figurent sur l'email reçu par JPA ;
- Téléchargez l'attestation d'éligibilité (valable 15 jours à compter de sa réception) ;
- Envoyez votre attestation à l'organisateur du séjour choisi



L'aide Colos Apprenantes n'est pas rétroactive. Elle ne pourra pas être appliquée sur un séjour qui a déjà eu lieu.



Pour appliquer cette aide, vous devez choisir un séjour labellisé "Colos Apprenantes". Vous pouvez retrouver tous les séjours labellisés au lien suivant : **catalogue de séjours**

### EXEMPLE D'UNE ATTESTATION D'ÉLIGIBILITÉ



Paris, le 23/08/2023

Objet : Notification d'éligibilité au dispositif « Colos apprenantes »

Votre numéro de dossier 2023 **12905VAP2023** ..... Numéro VAP

Cette attestation ne sera plus valable au **08/09/2023** ..... Date d'expiration

Madame

Nous avons l'honneur de vous informer que votre enfant ..... est éligible au dispositif « Colos apprenantes ». La présente attestation a une validité de quinze jours à compter de sa date d'émission **24/08/2023** et ne sera plus valable au **08/09/2023**.

Nous avons le plaisir de vous informer que cette attestation certifie que votre enfant est éligible à bénéficier de l'aide financière du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et/ou de l'Agence Nationale des chèques vacances . La prise en charge financière, d'un montant maximum de 83€ par nuitées, par enfant et par an est assurée par la JPA.

Nous tenons à vous rappeler que l'inscription à un séjour labellisé « Colos apprenantes » doit être effectuée par vos soins, pour que votre enfant puisse effectivement bénéficier de cette aide financière.

Vous pourrez identifier un séjour labellisé colos-apprenantes via la plateforme OpenAgenda : <https://openagenda.com/colosapprenantes>, veuillez également noter que vous devez **transmettre la présente attestation à l'organisateur du séjour**, qui devra ensuite **confirmer votre inscription** auprès de la JPA avant **l'expiration de la présente attestation** en créant un compte sur la plateforme : [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr)

Nous espérons que votre enfant passera de bonnes vacances et vous souhaitons un agréable été.

L'équipe de la JPA



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

Jeunesse au Plein Air  
21 rue d'Artois 75008 PARIS • Tél : 01-44-95.03.74 •  
Mail : colos@jpa.asso.fr • www.jpa.asso.fr



Jeunesse  
au Plein Air

